

Compte rendu de séance

Séance du 5 Novembre 2015

L' an 2015 et le 5 Novembre à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,en mairie sous la présidence de
MEULOT ANDRE Maire

Présents : M. MEULOT ANDRE, Maire, Mmes : FLORENCE ALINE, GOULESQUE CELINE, GUENAULT NATHALIE, MOREAU CATHERINE, PAIN CLAUDE, ROBBE FRANCINE, ROUMEAS SUZEL, MM : PELICOT JOEL, TRAVERS LAURENT

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : CHESNEAU ROGER à Mme PAIN CLAUDE, POUDELET ERIC à Mme GUENAULT NATHALIE, RUELLE LAURENT à Mme MOREAU CATHERINE

Absent(s) : MM : AUBUSSON JEROME, PANTIN GAUTIER

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 05/11/2015

Date d'affichage : 05/11/2015

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE DE TOURS

le : 10/11/2015

et publication ou notification

du : 10/11/2015

A été nommé(e) secrétaire : Mme ROBBE FRANCINE

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

DECISIONS MODIFICATIVES N° 2 N° 3 DU BUDGET PRINCIPAL N°3 DU BUDGET ASSAINISSEMENT - 2015_052
AVIS SUR LES MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SATESE 37 - 2015_053
MODIFICATION DES STATUTS DU SIEIL - 2015_054
PRECISIONS SUR L'EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DE LA POSTE - 2015_055
PROJET D'IMPLANTATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES - 2015_056
TAXE D'AMENAGEMENT AU 1er JANVIER 2016 - 2015_057
EXONERATION DE TAXE D'AMENAGEMENT SUR LES ABRIS DE JARDIN AU 1er JANVIER 2016 - 2015_058
VALIDATION DU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GÂTINE ET CHOISILLES - 2015_059
CONVENTIONS PASSEPORTS LOISIRS JEUNES AVEC LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE - 2015_060
CONSULTATION DE LA POPULATION SUR LE RAPPROCHEMENT SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER ET SEMBLANCAY - 2015_061

Le conseil municipal vote à l'unanimité les décisions modificatives suivantes

I – FINANCES

DM

BUDGET PRINCIPAL 2015

Décision modificative n°2 :

Dépenses de fonctionnement :

Article 6413 Personnel non titulaire : + 20500.00€

Article 022 Dépenses imprévues : - 7500.00€

Total : 13000.00€

Recettes de fonctionnement :

Article 6419 remboursement sur rémunérations : + 13000€

Décision modificative n°3 :

Dépenses d'investissement :

Article 2188 opération 165 salle pluriactivité : - 2286.80€

Article 2051 175 Licence progiciels : + 2286.80€

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Décision modificative n°3 :

Dépenses de fonctionnement :

Article 6215 personnel affecté par la collectivité de rattachement : + 640.76€

Article 6156 Maintenance : - 640.76€

En raison du chiffre erroné, la décision modificative relative à la subvention donnée au CCAS est annulée et sera représentée au prochain conseil.

II – VOIERIES RESEAUX

Avis sur les modifications statutaires du Satese 37

M. J. PELICOT informe qu'il s'agit d'un toilettage demandé par la Préfecture à la mise en place du conseil départemental et à l'intégration de Tour(s)+.

Le conseil vote à l'unanimité cette modification

Approbation des modifications statutaires du Sieil

Les statuts du Sieil sont modifiés en raison de l'adhésion de la CCGC.
Le conseil vote à l'unanimité cette modification

Effacement des réseaux rue de la poste : précision sur les montants

Une délibération avait été prise en mars pour ces travaux d'un montant de 51846.86 TTC. Le Sieil souhaite modifier la répartition de cette somme en 45877.46 TTC en enfouissement et 5969.40 TTC en renforcement.
Le conseil vote à l'unanimité cette répartition.

Arrivée de G. PANTIN à 20h45.

Borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides

Plusieurs demandes de rocantoniens ont été faites pour l'installation d'une borne sur Saint Antoine du Rocher.
Le conseil autorise, à l'unanimité, M. le Maire à demander un chiffrage au Sieil pour l'installation et le coût de maintenance d'une telle installation avant de prendre une décision définitive.

III – URBANISME

Taxe d'aménagement

Le conseil vote par 12 voix pour et 2 contre le maintien de la taxe à 5%.
Le conseil vote à l'unanimité l'exonération de taxe d'aménagement des abris de jardin.

DPU

Pas de droit de préemption exercé par la commune sur la vente de :

- 1 maison à la Croix aux renards
- 1 maison, 2, rue des écoles
- 1 maison, route des Bonshommes

IV- CCGC

Validation du schéma de mutualisation

A la suite de l'enquête faite pour la préparation de la mutualisation, sur toutes les communes de la CCGC, la synthèse de celle-ci a été présentée à la CCGC ;

Afin de réaliser des économies, la commission de finance a travaillé sur les points suivants :

- Achats matériels
- Achats fournitures
- Maintenance, extincteurs,
- Dossier unique du personnel
- Chemins ruraux
- Tap
- Formation des agents

Avec, pour finalité, de gérer au mieux le personnel existant. Chaque commune proposera une organisation de sa mutualisation.

Pour 2016, la mutualisation débutera par les achats de petits matériels et les maintenances et extincteurs et les chemins ruraux

Pour 2017, la mutualisation se fera sur les gros matériels.

Le conseil vote à l'unanimité la validation du schéma de mutualisation.

V – AFFAIRES GENERALES

Convention avec les associations de la commune

Le passeport « loisirs jeunes » est mis en place par la CAF. Il permet au jeune d'obtenir un avantage financier par le biais d'un chèque « loisirs jeunes » pour l'accès à la culture et aux loisirs pour un coût moindre de 5€ par activité. Une convention sera signée entre la mairie et chaque association.

Le conseil vote à l'unanimité cette convention.

VI – COMMUNE NOUVELLE

Une consultation sera organisée le 22/11/2015 par la mairie suite à l'accord de la préfecture avec, éventuellement une possibilité d'un vote par correspondance.

M. le maire informe le conseil qu'il n'y a pas de report de date en ce qui concerne la création de commune nouvelle. Le report d'un an annoncé par le premier ministre concerne uniquement le mode de calcul de la baisse de la DGF.

Le texte de cette consultation sera le suivant : « êtes-vous favorable à la création d'une commune nouvelle entre SAR et Semblancay – OUI ou NON »

Le conseil vote à l'unanimité l'organisation de cette consultation.

M. le Maire s'engage à annuler la consultation si, avant le 22/11, des changements intervenaient sur les reports officiels de date de création de communes nouvelles avec le maintien des avantages fiscaux.

M. MEULOT invite les conseillers de l'opposition à participer à l'élaboration du règlement de la consultation.

VII – DIVERS

A.MEULOT invite les conseillers à s'inscrire sur une liste s'ils souhaitent participer au congrès des Maires qui aura lieu le 3/12/2015 au Vinci

Le Pays Loire Nature organise 2 ateliers portant sur :

- o La création d'emploi au sein des associations
- o Comment financer son association

Ces informations seront diffusées aux associations.

Les élections régionales auront lieu le 6 et 13/12/2015, un planning pour la tenue du bureau de vote est élaboré et chacun peut se positionner dans le créneau qu'il souhaite.

Rappel de la cérémonie du 11/11/2015 qui se déroulera à la Mairie à partir de 11h.

Annulation du conseil du 17/11/2015 qui sera reporté soit au 24/11 ou au 1/12/2015.

C.MOREAU rappelle que le téléthon se déroulera le 4 et 5/12/2015 et regrette le manque de bénévoles pour cette action nationale. M. Sébastien BARC sera le parrain du téléthon de Saint Antoine du Rocher et sera présent à partir de 16h30 le samedi 5/12/2015 et jusqu'à la clôture.

J. PELICOT informe qu'une réunion économique a eu lieu en CCGC pour l'éventuelle implantation d'une résidence seigneuriale, d'environ 12 logements, sur la commune de Beaumont la Ronce.

Arrivée de J. AUBUSSON à 21h50.

Vote à Orléans, du schéma directeur d'aménagement du bassin Loire Bretagne pour la période de 01/01/2016 au 31/12/2020.

N. GUENAULT informe que l'enfouissement chemin des niveaux est terminé, restent les travaux d'enrobés effectués par la société COLAS.

Une réunion a eu lieu le 2/11 pour l'enfouissement des réseaux Rue de la Poste. Les travaux débuteront le 09/11/2015 pour une fin prévue le 11/12/2015. Un alternat de circulation sera mis en place pendant cette période.

Une demande a été faite au SIEIL pour avoir un passage propre pour le téléthon avec éclairage.

S. ROUMEAS pose la question « ou en est le mariage de Racan avec CCGC » ?

La question sera présentée au prochain conseil communautaire. Racan souhaite rester seul s'il n'y a pas création d'une communauté de communes nouvelles correspondant au Pays Loire Nature.

La commission culture de la CCGC a reçu le président du festival MFEST qui organise sa manifestation aux 4 vents depuis plusieurs années. Il a fait sa demande de renouvellement pour 2016.

Point sur les animations, fiasco pour la soirée cabaret, cinéma jeune public, peu de fréquentation.

Demande d'audit sur tout ce qui existe en matière de culture, d'acteurs, de lieux de spectacles sur notre territoire pour lancer une consultation.

L. TRAVERS fait la lecture d'une lettre adressée à M. le Maire concernant la commune nouvelle.

Aujourd'hui 10 novembre 2015 cette lettre n'a pas été transmise. A sa lecture, de vives réactions de Mesdames GUENAULT et MOREAU qui se sentent entre autres concernées.

C. MOREAU fait part de son étonnement à L. TRAVERS, qui ayant participé aux deux réunions pour la commune nouvelle, était plutôt favorable au projet, et au final est farouchement contre après rapport à S. ROUMEAS.

Certains membres du conseil déplorent l'affichage intempestif dans la commune collé sur les panneaux de sécurité routière et sur les panneaux de chantier.

C. PAIN informe qu'une réunion du syndicat du collège a eu lieu. Il n'y aura pas de chapiteau cette année

La principale du collège a vu les plans du nouveau collège.

Remise des diplômes du brevet le vendredi 13/11/2015.

Lundi 23/11/2015, pas de cours et pas de repas au collège, les transports seront assurés.

Rappel du marché de Noël le 06/12/2015.

Comité technique jeunesse le 06/11/2015. Pas de fréquentation à form'ados des jeunes des communes éloignées

Pour E. POUDELET, rencontre avec les vicaires pour la visite de l'église et de la chapelle.

Remise d'un compte rendu de la visite à Vieil Baugé à chaque conseiller.

A.MEULOT demande à tous une participation au téléthon.

Fin de conseil 22h45

Prochain conseil le 24/11 ou le 01/12/2015.



Séance levée à: 22:45